HEBDO
Campus
Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton
Vol. 16, no. 23
30 janvier 1986

Échanges: grande ouverture d'esprit des universités françaises

A la suite d'une tournée d'une dizaine de jours en France, le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, a dit constater une très grande ouverture d'esprit vis à vis les échanges entre les universités de Poitiers, de Nancy et de Moncton.

M. Blanchard estime qu'il serait souhaitable que l'Université de Moncton exploite ces avenues, dans le but de donner aux étudiants qui veulent poursuivre leurs études, de le faire dans un climat intéressant, et de permettre aux professeurs de poursuivre leurs recherches, que ce soit le développement de la recherche commune ou complémentaire dans les domaines des sciences d'administration, des sciences techniques ou juridiques. "*Nous avons la chance de revaloriser notre corps professoral là où cela est nécessaire*", dit-il.

Le recteur qualifie donc son séjour en territoire français de fructueux, de positif et de très encourageant. Afin de faire mieux connaître l'Université de Moncton au sein de la société universitaire française, il a profité de son passage pour rencontrer plusieurs groupes ou individus, notamment l'Institut universitaire de technologie de Poitiers, le recteur de l'Université de Poitiers, le directeur du Centre d'études acadiennes de Poitiers, les étudiants-boursiers de l'Université de Moncton en France, l'Association Châtellerault-Québec-Souvenir-Acadien, le comité Amitié-Châtellerault-Kent-Sud, l'Ecole supérieure de commerce de Poitiers, le secrétaire des universités de Paris, les représentants de l'ambassade canadienne à Paris, l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques et l'Institut universitaire de technologie de Nancy.

Ce voyage en France s'inscrivait dans le cadre des accords existant entre le Conseil général de la Vienne et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. M. Blanchard était accompagné de son épouse, Céline, de M. Jean Cadieux, ancien recteur de l'Université de Moncton, et de M. Louis-Philippe Hamel, directeur adjoint du Centre culturel canadien.

Lors de son passage au Centre d'études acadiennes de Poitiers, le recteur a offert à son hôte, M. Tarrade, une sélection de volumes, et Mme Blanchard, le drapeau acadien. On a également profité de l'occasion pour rencontrer des étudiants acadiens actuellement en stage à Poitiers, Hélène Doucet et Roger LeBlanc.

Le programme de M. Blanchard comprennait également une réception officielle au Conseil supérieur de la Vienne, des visites au Musée Descartes, à la Ligne acadienne, chemin droit où on devait y construire une centaine de demeures pour les Acadiens revenant en France; à la Ferme acadienne, et à un musée acadien à La Chaussée, localité située au sud de Loudun. Ce musée est située à côté d'une église d'où sont parties une vingtaine de familles vers le Nouveau-Monde en 1632.

Neuf étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton se préparent, depuis quelques mois déjà, à visiter l'Europe. Et, afin d'aider au financement du voyage, ils ont confectionné, avec la collaboration du Service de l'information et des relations publiques, un auto-collant: ***J'aime l'U de M****. Cette idée originale de financement permettra aux étudiants de renflouer leur caisse de voyage par la vente, à 1$ chaque, des vignettes bleu et rouge. Et, c'est en avril prochain que les neuf voyageurs partiront pour l'Europe. Pendant leur séjour de deux semaines, ils approfondiront leurs connaissances en marketing, en visitant des compagnies de marketing de renommée internationale. La France, l'Allemagne et l'Angleterre figurent à leur itinéraire. Dans la photo, le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, achète les premiers auto-collants* ***J'aime l'U de M*** *des étudiants Rachelle Richard, de Sainte-Marie, et Daniel LeGresley, de Neguac, lors du lancement. Dans la deuxième rangée, on aperçoit les autres membres du groupe. Dans l'ordre habituel, on remarque Daniel Surette, de Moncton; Richard Poitras, d'Edmundston; Charles LeGresley, de Neguac; Joanne LeBlanc, de Dieppe; Maria Lirette et Lise LeBlanc, de Robichaud; et Lynn Arsenault, de Moncton.*

La CESPM recommande une hausse de 4,2 pour cent

Une hausse de 4,2 pour cent dans les subventions pour le fonctionnement normal des universités, la création d'un fonds d'aide de 500 000$ pour subvenir aux besoins de changement dans les établissements, et une hausse supplémentaire de 0,8 pour cent pour l'adoption de nouveaux programmes très coûteux, voilà les principales recommandations contenues dans le Plan financier 1986-1987 de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM).

Notons que ce plan financier a été présenté au Conseil des premiers ministres des Maritimes et qu'il revient au gouvernement de chaque province de fixer le montant exact des subventions accordées aux universités. Le plan financier de la CESPM prévoit aussi des augmentations totales de 5,3 et de 4,9 pour cent pour les années 1987-1988 et 1988-1989.

Selon le mémoire de la Commission, les établissements font face, comme au cours des dernières années, à des niveaux élevés d'inscription et à des restrictions financières qui risquent de compromettre l'accessibilité aux études et la qualité de l'enseignement.

De plus, note le rapport, l'évolution rapide de la science et de la technologie impose des changements dans les programmes d'études et dans les systèmes de diffusion de l'enseignement.

Etudes des programmes

La Commission juge que les établissements devront désormais être plus sélectifs dans le choix de leurs programmes. Elle s'inquiète de l'effet cumulatif que peut avoir sur la qualité de l'enseignement l'adoption d'un grand nombre de programmes sans compter sur des fonds supplémentaires ou sans éliminer d'autres programmes. C'est pourquoi elle favorisera l'étude et l'évaluation des programmes par les universités et elle se propose d'établir un fonds d'aide de 500 000$ qui sera mis à la disposition des universités qui veulent apporter des changements dans le but de faire un meilleur usage de leurs ressources.

Projets capitaux

Le plan financier renferme également une liste de projets capitaux recommandés. On y note, pour l'Université de Moncton, en plus d'une aide déjà approuvée de 1,7 M$ pour poursuivre la construction du Centre forestier au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, des subventions de 5,9 M$ et de 3,9 M$ recommandées sur une période de trois ans pour l'agrandissement de la bibliothèque et l'implantation du programme de génie mécanique. Des subventions de 1 M$ et de 500 000$ respectivement sont recommandées pour l'année 1986-1987.

La Commission se propose aussi d'étudier la qualité et la condition des bâtiments qui composent les établissements d'enseignement postsecondaires des Maritimes, afin d'évaluer les montants requis à l'avenir pour assurer le bon état des installations existantes.

La Commission conclut que le montant recommandé de 300 M$ pour l'enseignement supérieur aux Maritimes constitue une somme importante. "*Toutefois*", note le rapport, "*il faut bien se rendre compte que cette dépense permettra à quelque 75 000 personnes de participer directement à des programmes d'études à temps plein et à temps partiel durant la prochaine année.*"

Elu président de l'AECA

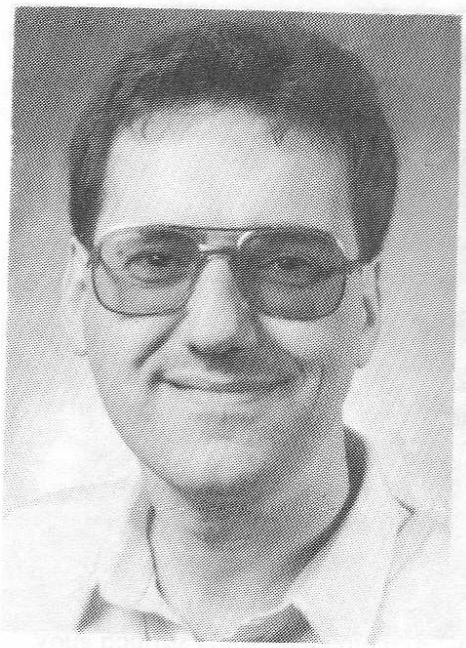

M. Ronald C. LeBlanc, professeur d'économie à l'Université de Moncton, a, récemment, été élu à la présidence de l'Association d'économique du Canada Atlantique pour un mandat de deux ans. Avant d'accéder à ce poste, M. LeBlanc a été vice-président de cette association pendant deux ans. Il est d'ailleurs le premier de l'Université de Moncton et le premier francophone à occuper cette fonction.

La réunion d'organisation de cette Association d'économique du Canada Atlantique a eu lieu en 1971 et la première rencontre annuelle en 1972, à l'Université de Moncton. Le but de ces rencontres est de permettre aux chercheurs de soumettre les résultats de recherche à des collègues de la région Altantique qui sont normalement éparpillés sur tout le territoire. En dehors de ces rencontres, les occasions de se consulter et de dialoguer sont peu nombreuses.

M. LeBlanc détient un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en sciences commerciales et une maîtrise ès arts en économie de l'Université de Moncton. Il a également fait des études doctorales, à Queens en 1970, et à Laval en 1978. Il est professeur au Département d'économie depuis septembre 1972. Il a été chargé du département, de 1973 à 1975, et directeur, de 1976 à 1978. Son intérêt est surtout orienté vers l'économie publique et sociale, le vieillissement démographique et l'économie canadienne.

M. LeBlanc est également directeur de la Fondation canadienne d'éducation économique et membre du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Piano-bar

Un piano-bar est organisé par le conseil étudiant de l'Ecole de nutrition et d'études familiales, le vendredi 31 janvier, à compter de 16 heures, au salon des étudiant-e-s des sciences infirmières.

Séminaire de perfectionnement sur la direction de thèse

Une centaine de professeur-e-s participent, aujourd'hui, à un séminaire de perfectionnement professionnel sur la direction de thèse (mémoire de 2e cycle). Ce séminaire a débuté ce matin à 8 h 30 et il se poursuivra jusqu'à 18 heures. Il a lieu à la salle D-202 de l'Edifice Rémi-Rossignol.

Ce séminaire fait suite au colloque sur la pédagogie universitaire, qui s'est déroulé à l'Université de Moncton du 21 au 23 août. Ce colloque, on se souviendra, était une première et il s'inscrivait dans le cadre du programme de perfectionnement professionnel. Ces trois jours ont permis à chacun et chacune de prendre un recul dans le travail quotidien pour faire le point et se donner une orientation. C'était, en fait, le coup d'envoi de l'année universitaire 1985-86.

Aujourd'hui, M. Jean-Marc Leclerc, du Service pédagogique de l'Université de Montréal, anime deux sessions de quatre heures sur quatre thèmes différents, l'inventaire des problèmes inhérents aux études de maîtrise; la définition de "*capacité démontrée de recherche autonome*"; le choix d'un sujet de recherche; et la nature et fonction de la discussion scientifique.

Concours d'art oratoire

Le 9e Concours annuel d'art oratoire de l'Université de Moncton se tiendra le dimanche 16 mars, à 13 h 30, à la Galerie d'art. Les éliminatoires sont prévues pour le vendredi 7 mars, au même endroit.

Tous les étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton sont encouragés à y participer. Pour la première fois, le Centre universitaire de Shippagan et le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet enverront des représentants. L'Université Ste-Anne, de la Nouvelle-Ecosse, en sera à sa deuxième année de participation.

Le sujet traité est laissé à la discrétion des concurrents. La durée du discours est de huit à dix minutes. Le premier prix est de 400$, le deuxième de 250$ et le troisième de 150$. Des prix supplémentaires de 100$ sont offerts pour les sujets imposés.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au secrétariat des facultés et écoles.

Structure de fonctionnement

M. Léonard Goguen, président de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM), a indiqué que les professeurs sénateurs et sénatrices, récemment élus pour représenter le personnel enseignant du Centre universitaire de Moncton, se sont réunis le 20 janvier dernier afin de se donner un minimum de structure de fonctionnement.

Lors de cette réunion, convoquée par le bureau de direction de l'ABPUM, le groupe de sénateurs et sénatrices a discuté des modalités qui permettront d'avoir des bons mécanismes de communication avec l'ensemble des professeurs du Centre universitaire de Moncton qu'ils représentent.

Le groupe a élu M. Edgar Léger à la présidence de l'Assemblée des professeur-e-s sénateurs et sénatrices au Centre universitaire de Moncton.

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le jeudi 27 février.

La photo nous laisse voir les membres du comité de direction de la Société d'art oratoire de l'Université de Moncton. Dans l'ordre habituel, on remarque, 1re rangée: Yolande LeBlanc, éducation; Terry Couture, éducation; Léone Boudreau-Nelson, arts et présidente de la société; Léopold LaPlante, adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; 2e rangée: William Boucher, anciens et amis; Suzanne Maltais, sciences infirmières; Annette Boucher, droit; Velma Wade, sciences infirmières; Albert Panneton, génie; 3e rangée: Chantal Aurousseau, arts; Maurice Lavigne, information et relations publiques; Sylvain LeBlanc, génie. Absents au moment où fut prise la photo: Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; George François, arts; Edgar Léger, administration; Yvon Fontaine, droit; Michel Saint-Louis, science-politique; et Pierre-Marcel Desjardins, économie.

Patinage

Veuillez prendre note que le patinage adulte du dimanche 2 février sera annulé pour faire place à une partie de hockey opposant les Aigles Bleus à l'Université Saint Thomas.

Réactions aux recommandations de la CESPM

Une autre année difficile financièrement est prévisible pour l'Université de Moncton, suite à l'annonce par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) de recommander une hausse de 4,2 pour cent dans les subventions aux universités pour l'année 1986-87.

Selon le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Léonard LeBlanc, la situation est sérieuse. "*Encore une fois, les augmentations recommandées sont inférieures à la hausse des dépenses et nous sommes devant une situation où il faudra réduire les budgets ou possiblement couper des services*", a-t-il dit.

M. LeBlanc précise que ce n'est qu'en dernier ressort que cette dernière option sera considérée, car l'Université de Moncton étant la seule à offrir en français la plupart des services qu'elle offre, les étudiants se verraient dans l'obligation de se diriger à l'extérieur de la province pour obtenir de tels services.

"*Nous sommes vraiment rendus à la limite*", explique-t-il. "*Ça fait des années que l'Université coupe dans ses budgets et on ne peut pas couper indéfiniment sans affecter la qualité de l'enseignement*". Malgré le contexte difficile, M. LeBlanc ajoute que l'objectif demeure le même, soit celui d'assurer, comme par le passé, un enseignement de qualité dans les trois centres universitaires.

Réaction de la FEUM

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM), quant à elle, estime que le plan financier 1986-87 de la CESPM est un autre pas vers la dégradation de l'éducation universitaire. Elle qualifie ce rapport de très décevant, contenant des inconsistances et un manque de cohérence.

En conférence de presse, le président de la FEUM, M. Bernard Lord, a mentionné que l'augmentation de 4,2 pour cent est nettement insuffisante. "*Cette recommandation semble nous indiquer que la CESPM est beacoup plus préoccupée par la réduction des déficits gouvernementaux que par l'étude et la recommandation de niveaux de financement qui assureraient le développement et le maintien d'un système d'éducation post-secondaire de qualité exemplaire et accessible à tous,*" dit-il.

M. Lord rappelle que, pour essayer de combler leur manque à gagner énorme, les universités augmentent leurs frais de scolarité. "*Ceci aura comme conséquences de décourager des étudiants à poursuivre leurs études*", ajoute-t-il. "*C'est donc une atteinte à l'accessibilité*".

Malgré le fait que la CESPM reconnait que la diminution de subventions affecte la qualité de l'enseignement, la FEUM estime qu'elle ne fait rien, ou presque, afin de remédier à la situation. Pire encore, la situation tend à s'aggraver.

Pour la FEUM, la CESPM recommande des niveaux de subvention mal calculés et insuffisants qui affectent négativement la qualité de l'enseignement post-secondaire offert par les universités aux Maritimes. "*Ce genre de fonctionnement et de recommandations est inacceptable et doit cesser*", poursuit M. Lord. "*Le système d'éducation et l'avenir de la société néo-brunswickoise sont trop importants pour être à la merci de telles situations*".

La FEUM espère rencontrer les représentants de la CESPM pour discuter davantage de leur rapport.

Réaction de l'ABPUM

L'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM), pour sa part, rappelle que les membres de la commission précisent que le gouvernement reconnaît le rôle essentiel des universités au développement socio-économique. Ils rappellent également que les établissements font face à des niveaux élevés d'inscriptions et des restrictions financières qui risquent de compromettre l'accessibilité aux études et la qualité de l'enseignement. De plus, ils précisent que l'évolution rapide de la science et de la technologie impose des changements dans les programmes d'études et dans les systèmes de diffusion de l'enseignement.

L'ABPUM considère cette reconnaissance de principe inconsistante avec une augmentation de 4,2 pour cent. "*Vouloir augmenter l'excellence dans l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité tout en imposant des coupures qui ne permettent pas d'embaucher les professeurs nécessaires à plein temps, de renouveller les équipements désuets des laboratoires, et de maintenir des bibliothèques qui sont à la pointe de l'information, nous apparaissent contradictoires*", mentionne le président de l'ABPUM, M. Léonard Goguen.

Il ne faudrait pas non plus compromettre l'accès aux Acadiens et Acadiennes à recevoir une éducation universitaire de qualité.

Deux étudiants en marketing de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, Daniel LeGresley et Daniel Surette, ont su bien représenter l'Université lors d'une ***compétition de marketing****, qui a eu lieu à Winnipeg, du 15 au 19 janvier. En fait, nos représentants se sont classés entre la 5e et la 8e position sur un total de 20 universités. C'était la première fois que l'Université de Moncton participait à cette compétition. Les quatre étudiants qui figurent dans la photo ont travaillé tout au long du premier semestre à la préparation de leur séjour à Winnipeg. Chaque université devait présenter et justifier leurs décisions relatives aux divers cas à l'étude devant un panel. Les participants souhaitent qu'une autre équipe prenne la relève l'an prochain. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, Daniel LeGresley, Kevin Gallie, Robert Vaillancourt et Daniel Surette.*

Les Aigles Bleus triomphent à deux reprises

La troupe de Jacques Noël a augmenté l'écart qui la sépare des autres formations des divisions MacAdam et Kelly, en remportant deux victoires, en fin de semaine dernière.

La première, contre les farouches de l'Ile-du-Prince-Edouard, s'est terminée en bagarre générale. Les Panthers, frustrés à maintes reprises par les Aigles, perdaient 5 à 1 à la fin de la troisième période. Avec moins de trois minutes à jouer dans la rencontre, un hockeyeur de l'Ile s'est blessé devant le banc des pénalités. Le soigneur des Aigles s'est immédiatement précipité sur la glace. Entretemps, une querelle a éclaté devant le banc des Aigles. Et soudainement, toute l'équipe des Panthers traversa la patinoire pour se défouler sur les Aigles. Le démêlé s'est éternisé pendant une dizaine de minutes, l'arbitre ayant perdu tout contrôle.

Les dernières minutes du match ont été écoulées avec seulement six joueurs de chaque équipe en présence. La partie s'est terminée en douceur mais la victoire bien méritée des Aigles a malheureusement été éclipsée par la bagarre de dernière période.

Une victoire écrasante

Les événements du vendredi soir ont nullement affecté l'esprit d'équipe des Aigles qui ont écrasé les Red Devils de UNB 11-2. Le surlendemain, les hockeyeurs de la capitale néo-brunswickoise ont succombé à l'attaque sans merci du Bleu et Or, qui ont démontré un bon esprit d'équipe et un talent exceptionnel rarement vu dans la courte histoire des Aigles.

Effectivement, l'édition 85-86 des Aigles Bleus a de bonnes chances de surpasser la marque de 39 points en 24 matchs établit au début des années 80. Il suffit de remporter cinq des sept prochaines parties, un défi que relèvera certainement l'équipe de l'U de M

D'ici la fin de saison régulière, le Bleu et Or rencontrera les Tommies de Saint-Thomas à deux reprises, dont une partie le dimanche 2 février, 19 heures, à l'Aréna J.-Louis-Lévesque du CUM. Les Tommies ont déjà battu les Panthers et détiennent le troisième rang de la division MacAdam avec 11 gains et cinq revers. C'est une équipe à surveiller cette saison. Les Panthers et les Aigles ont, jusqu'ici, croisé le fer quatre fois en saison régulière, les hockeyeurs de Jacques Noël remportant trois de ces rencontres.

Les compteurs de la fin de semaine pour les Aigles: François Boudreau, trois buts; François Sills, deux buts; Serge Amyot, trois buts; Eric Cormier, trois buts; Claude Lefebvre, deux buts et Marc Poliquin, Claude Gosselin et Claude Vilgrain, chacun un but. François Boudreau et Claude Lefebvre partagent le quatrième rang des meilleurs compteurs de la ligue avec 37 points.

Dalhousie Classic

Les équipes féminine et masculine de volley-ball de Winnipeg ont remporté les honneurs du Dalhousie Classic, tenu en fin de semaine dernière, à Halifax.

Pour la troisième fois en quatre ans, les volleyeuses de Winnipeg, classées meilleures au pays, méritent le titre du Dalhousie Classic, en battant Laval en trois parties.

Les Anges ont amélioré leur performance de l'an dernier, remportant le sixième rang du tournoi. Les filles de Daniel O'Carroll ont perdu en demi-finales de consolation 3-1 face à l'équipe de Toronto, classée septième au pays. M. O'Carroll se dit très satisfait de la performance des siennes. Il a souligné, entre autres, la nomination de Julie Lapointe à l'équipe d'étoiles. Julie a terminé le tournoi quatrième au service et sixième à l'attaque. Maryse Lallier s'est classée deuxième au service et Yvette Richard, neuvième au blocage.

Richard Basque, des Aigles Bleus, a également été nommé sur l'équipe d'étoiles du tournoi.

Émissions à écouter à CKUM-MF

La programmation 1986 de CKUM-MF recèle beaucoup d'émissions diverses, dont plusieurs d'intérêt particulier. Pour votre bénéfice, nous publions ci-dessous une liste de quelques émissions qui pourraient intéresser les étudiants, les professeurs, ainsi que les gens de la communauté en général.

MOUILLURES: Claude Léveillé; en collaboration avec le Bureau du Québec à Moncton, l'histoire de la musique et de la chanson québécoise, le samedi à 17 heures et en reprise le dimanche à 10 heures.

L'ACADIE: Rodrigue Hébert et Jean Léger; vulgarisation de l'histoire de l'Acadie, le dimanche à 17 heures et en reprise le mercredi à 13 heures.

AL RITMO ESPANOL: Caroline Doucet; musique et commentaires portant sur l'Espagne et les pays latino-américains, le dimanche à 14 heures.

MUSIQUE DU MONDE: Ronald Labelle; découvrez la musique traditionnelle de divers pays du monde, le lundi à 13 heures.

TRAIT D'UNION: magazine communautaire; une porte d'entrée pour les groupes de la communauté, le jeudi à 18 heures.

AU PREMIER PLAN: magazine éducatif; à l'affiche: Santé alternative, avec Louise LeBlanc, et Centre d'emploi, avec Michel Legault, le mardi à 18 heures.

DE TOUS LES ARTS: magazine culturel; cinéma, musique, expositions, etc., le jeudi à 19 heures.

PALMARES DE TOUS LES TEMPS: Paul Surette; la grande musique dans son contexte historique, le dimanche à 13 heures.

LE TEMPS D'UNE PRIÈRE: père Jean Bourque; la messe en direct de la Chapelle de l'Edifice Léopold-Taillon, le dimanche à 11 heures.

LE HOCKEY DES AIGLES BLEUS: Hugues Chiasson et Robert Laflamme; en direct de l'Aréna Jean-Louis-Lévesque.

SPORT CAMPUS: magazine sportif, scène universitaire, le mercredi à 19 heures.

SPORT HEBDO: magazine sportif, scène professionnelle, le samedi à 18 heures.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le directeur des programmes, M. Eric Martin, au poste téléphonique 858-4485.

Campagne de sensibilisation sur l'abus des drogues

Le Service de counselling psychologique du Centre universitaire de Moncton, en collaboration avec le Service de santé, a organisé, la semaine dernière, une campagne de sensibilisation sur l'abus des drogues et ayant comme thème **A toi de choisir**.

Les trois journées d'information ont abordé des sujets tels les effets physiques et psychologiques des drogues, les motifs liés à l'abus des drogues et l'incidence de la consommation des drogues sur le campus.

Parmi les activités qui ont été organisées, mentionnons une conférence-témoignage d'un ex-drogué. Les invités étaient M. Claude McLaughlin et Mme Aline Comeau, conseillère à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance.

On a également présenté un film de l'Office national du film, **L'émotion dissonante**. L'émotion dissonante propose une exploration du phénomène-drogue selon une démarche renouvellée, privilégiant la prévention, réinstaurant le respect de l'individu et rétablissant le dialogue.

Les intéressés ont également pu participer à un panel-discussion regroupant huit invités et ayant comme thème **Pourquoi les jeunes consomment-ils des drogues?**

Les invités étaient Mme Julie Arsenault, conseillère du Centre de traitement et de services communautaires de Moncton; M. Moril Léger, directeur du Centre de traitement et de services communautaires de Moncton; M. Wayne St-Thomas, chef de la sécurité à l'Université de Moncton; Mme Doris Desjardins, parent et avocate; Mme Violette Desjardins, étudiante en sciences infirmières; M. Michel Bérubé, étudiant en service social; M. Paul Thébeau, étudiant en service social; et Mme Nathalie Jones, étudiante en service social.

La communauté universitaire a aussi pu profiter d'un kiosque d'information comprennant brochures, macarons, articles et vidéos à l'entrée de l'Edifice Léopold-Taillon.

Le Service de counselling psychologique du Centre universitaire de Moncton, en collaboration avec le Service de santé, a organisé, récemment, une ***campagne de sensibilisation sur l'abus des drogues*** *et ayant comme thème "A toi de choisir". Les trois journées d'information ont abordé des sujets tels les effets physiques et psychologiques des drogues, les motifs liés à l'abus des drogues et l'incidence de la consommation des drogues sur le campus. La participation étudiante a été plus qu'intéressante et, à l'instar des autres, la photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Daniel Allard, de Balmoral; Edna Pelletier-Doucet et Paulette Roy, coordonnatrices de la campagne de sensibilisation; et Claude Héroux, de Trois-Rivières, au Québec.*

Publication conjointe

M. Christophe Jankowski, doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton, et M. Marc Cool viennent de publier un chapitre intitulé **A Survey of the Metabolism of Carbamate Insecticides**, dans le livre "*Insecticides*", chez J. Wiley, 1985.

Ce chapitre de 60 pages résume leurs travaux originaux sur les insecticides et rapporte des données sur 39 carbamates et leurs métabolismes. La série est éditée par D. H. Hutson et T. R. Roberts.

M. Cool est un ancien étudiant du Département de chimie et de biochimie de l'Université de Moncton, ayant récemment terminé le doctorat 3e cycle en génie génétique à l'Université de Paris.

Ligue d'impro

L'ouverture officielle de la saison 1986 de la Ligue d'improvisation interfacultés de l'Université de Moncton (LI²FUM) a eu lieu le mardi 28 janvier dernier avec un programme double, les noirs contre les bleus et les rouges contre les verts.

Voici le calendrier des matchs pour le reste du semestre d'hiver: 4 février: les rouges contre les bleus; 11 février: un match double, les noirs contre les verts et les rouges contre les bleus; 18 février: les bleus contre les verts; 4 mars: un match double, les noirs contre les bleus et les rouges contre les verts; 11 mars: les noirs contre les verts; 18 mars: un match double, les noirs contre les rouges et les bleus contre les verts; 25 mars: un match double pour la demi-finale; et le 8 avril, ce sera la finale.

Tous ces matchs auront lieu à la Chapelle (local 316) de l'Edifice Léopold-Taillon, le mardi soir, à compter de 19 heures.

Numéro de Egalité consacré à la pêche

La pêche en Acadie, tel est le thème du tout dernier numéro de la revue Egalité, publiée à Moncton.

Dans son liminaire, le coordonnateur du numéro, le professeur Léon Thériault, de l'Université de Moncton, explique que ce thème a été choisi à cause de la pénurie d'études dans ce domaine malgré l'importance considérable de l'industrie de la pêche dans la vie socio-économique des Acadiens. La revue Egalité, qui se définit comme une revue acadienne d'analyse politique, poursuit ainsi son objectif de favoriser l'étude des questions relatives au développement socio-économique de l'Acadie.

Le numéro commence par un historique de la pêche au homard dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick pendant la seconde moitié du 19e siècle. L'historien Régis Brun, auteur des ouvrages **De Grand-Pré à Kouchibouguac** et **Joseph Gueguen**, y montre que les entrepreneurs acadiens étaient à cette époque passément présents dans ce secteur d'activité et que la main d'oeuvre féminine acadienne en constituait un élément important.

Un collaborateur de France, Loïk Jagot, présente ensuite les différentes formes d'associations de pêcheurs dans les provinces Maritimes et met en relief leur hétérogénéité. Ivan Robichaud, étudiant en droit à l'Université de Moncton, étudie du double point de vue historique et juridique, la question des zones de pêche exclusives.

Dans un autre article, Jean Saint-Cyr étudie les contraintes américaines affectant la mise en marché du poisson et souligne l'incidence des nouvelles techniques comme le crabe artificiel japonais. Son article se termine par une comparaison entre les quatre provinces de l'Atlantique.

Françoise Vinet se penche sur la structure des pêches au niveau primaire, notamment en ce qui concerne la flotte de pêche ainsi que la qualité et la valeur des prises. Elle relève le fait que, du côté de l'offre, la quantité des ressources disponibles est actuellement le facteur déterminant.

Le vice-doyen de l'Ecole de droit de l'Université de Moncton, Me Yvon Fontaine, plaide, pour sa part, pour une règlementation à caractère économique de l'exploitation des ressources halieutiques.

Le directeur du Centre marin de Shippagan, M. Clarence LeBreton, et l'ancien directeur de l'Ecole des pêches de Caraquet, M. Gérard Saint-Cyr, présentent, à tour de rôle, leur institution et la contribution qu'elle apporte à l'industrie de la pêche.

Egalité publie enfin un entretien avec M. Herb Breau, ancien ministre fédéral des Pêches dans le cabinet Turner, et réalisé par Henri Motte, journaliste de Radio-Canada qui se spécialise dans les questions de la pêche.

Egalité est disponible à la Librairie Acadienne.

Prix France-Acadie

Le Prix France-Acadie, créé en 1979, grâce à l'Association Les Amitiés Acadiennes et à la Fondation de France, est ouvert à tous les auteur-e-s acadienne-s, d'origine ou d'appartenance, qui ont publié une oeuvre au cours de l'année 1985 ou fin 1984.

Les auteurs ont le choix entre une section de création littéraire (roman, poésie, nouvelles) et une section sciences humaines (oeuvres scientifiques, historiques, biographiques).

Le montant du prix, dans chaque section, s'élève à 6000FF, auquel s'ajoute l'hébergement gratuit des lauréats à Paris pendant une semaine.

Il faut s'inscrire avant le 1er mars et les auteurs doivent faire parvenir une lettre d'intention accompagnée d'un curriculum vitae et de 12 exemplaires de leur ouvrage à la Société nationale des Acadiens (SNA), case postale 908, Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0.

Le Prix France-Acadie 1985 a été décerné, dans la section littéraire, à Jacques Savoie pour son roman **Les Portes tournantes**, et, dans la section sciences humaines, à J. Alphonse Deveau pour son ouvrage **L'Abbé Le Loutre et les Acadiens**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Jean-Marie Nadeau, secrétaire général de la SNA, au poste téléphonique 532-9829.

Elu membre du CRTC

M. Normand Carrier, vice-recteur du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, a été élu membre à temps partiel au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La nomination de M. Carrier a été prise par le ministre Marcel Masse et il représentera le Nouveau-Brunswick pour les cinq prochaines années. Il succède à M. Gilles Soucy.

Activités au CRSA

Le Centre de recherche en sciences administratives de la Faculté d'administration a repris ses activités au deuxième semestre par une conférence donnée mercredi dernier par le professeur Gaston LeBlanc, portant sur **L'analyse du choix et de l'évaluation de l'offre de service: le cas du secteur hôtelier au Nouveau-Brunswick**.

Le directeur du CRSA, le professeur Jean Cadieux, a indiqué que le Centre a effectué des démarches pour obtenir des subventions auprès de divers organismes. Il a ajouté qu'une demande touchant l'industrie touristique vient de recevoir un assentiment préliminaire dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional.

Hôte de l'ACPAU

L'Université de Moncton sera hôte de la 43e conférence annuelle de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU), du 8 au 11 juin 1986.

Il s'agit de la première fois que cette association nationale tient sa réunion annuelle à Moncton. L'année dernière, elle a eu lieu à Toronto.

Environ 200 délégués des diverses universités canadiennes sont attendus à Moncton. Un comité d'organisation du congrès a été mis sur pied, sous la présidence du vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette.

Le thème de la rencontre de cette année est **Investir plus sagement**.

Calendrier des événements

CONFÉRENCES

M. **Gilbert Babin**, diplômé en génie industriel, donnera une conférence portant sur le **Génie industriel**, le mercredi 5 février, à 14 h 30, à la salle A-102 de l'Edifice Rémi-Rossignol.

M. Babin est en train de rédiger un livre sur l'entraînement mental à partir des méthodes métacognitives. Sa formation d'ingénieur industriel et son implication dans le domaine du développement mental se combinent pour former un nouveau genre de spécialiste qu'il nomme ingénieur intellectuel. Le sujet traité se rapporte à l'ergonomie du travail mental et sera d'intérêt général. Tous sont les bienvenus.

M. **Jean-Louis Beaudoin**, professeur à l'Université de Montréal, donnera une conférence portant sur **Le droit à la vie et les développements contemporains de la médecine**, le vendredi 7 février, à 12 heures (midi), au local 258 de l'Edifice Pierre-A.-Landry. Cette conférence d'intérêt général s'adresse aux juristes, aux philosophes, aux médecins et aux étudiants en général. L'entrée est libre.

CAUSERIE DU MERCREDI MIDI

Lors de la prochaine causerie du mercredi midi, vous aurez la chance d'entendre une conférence de **Rose-Marie Mallet** portant sur **Les sciences au féminin**. Elle vous donnera un compte-rendu d'une étude d'envergure nationale effectuée par le Conseil des sciences du Canada (1981-83). Ce sera un survol des principaux problèmes reliés à l'enseignement des sciences, et, en particulier, de la rareté des femmes dans l'enseignement, l'industrie et le secteur public au Canada.

Vous pourrez également entendre **La perception qu'ont les élèves à l'égard des redoublants**, en compagnie de M. **M. Emile Thériault**. Vous découvrirez les facteurs importants reliés à la prise de décision de pratiquer la promotion sociale ou la rétention lors d'échecs scolaires.

En troisième lieu, vous pourrez entendre une conférence de M. **Roger W. Blanchard** portant sur l'**Autisme: une prise en charge éducative**. Le courant actuel tend de plus en plus vers l'emploi de techniques éducatives comme traitement à l'autisme. Alors, quelles sont les conditions nécessaires pour réussir cette approche éducative?

C'est un rendez-vous le 5 février, de midi à 13h10, à la salle B-119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

CAUSERIES DU MARDI

La semaine prochaine, Les Causeries du mardi reprennent avec une nouvelle série de rencontres portant sur les relations internationales. Le mardi 4 février, vous pourrez entendre une conférence portant sur **La politique étrangère du Canada**, en compagnie de M. **Naguy Helmy**. C'est donc un rendez-vous au Salon du chancelier, de 19 à 21 heures.

CINÉ-CAMPUS

Jusqu'au 2 février, Ciné-Campus vous présente **L'habilleur**, une comédie dramatique britannique réalisée par Peter Yates.

En 1940, une troupe de tournée fait la ronde des petites villes anglaises pour y présenter des pièces de Shakespeare. Alors qu'il doit donner une représentation du Roi Lear, le vieil acteur, qui dirige la troupe et en est la vedette, se sent en fort piteuse condition physique et psychologique. Son habilleur, Norman, le réconforte à sa manière et s'efforce de le mettre en air d'interpréter son rôle.

A compter du 5 février, vous pourrez voir **2010**, un drame de science-fiction américain écrit et réalisé par Peter Hyams.

SAPAL

Dans le cadre du Festival de films, **Faim et Pouvoir**, commandité par le comité de Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (SAPAL), vous pourrez voir aujourd'hui, 30 janvier, **The Yankee Years**, à travers les yeux des Etats-Unis. Vous pourrez voir ce film au local 389 de l'Edifice Léopold-Taillon, à midi. Tous sont les bienvenus et apportez votre goûter.

SPORT

Au **hockey**, le 2 février, l'Université Saint-Thomas sera à l'Université de Moncton pour une partie qui débutera à 19 heures, et le 5 février, les Aigles Bleus seront à l'Université Mount Allison pour disputer un match qui débutera à 19 h 30.

Au **volley-ball masculin**, l'Université du Nouveau-Brunswick sera à Moncton pour y disputer deux parties consécutives, la première le 31 janvier, à 19 heures, et la deuxième le 1er février, à 13 heures.

Au **volley-ball féminin**, l'Université Memorial sera à l'U de M pour également y disputer deux parties consécutives, la première le 1er février, à 19 heures, et la deuxième le 2 février, à 13 heures.

ROULEZ POUR DES MILLIONS

Cette année encore, la communauté universitaire participera activement à la Campagne annuelle **Roulez pour des millions**, de l'Agence Grands frères Grandes soeurs, qui se déroulera le samedi 8 février, à compter de 10 heures, à la salle de quilles Fairlane, rue Mountain Road, à Moncton.

L'année dernière, 21 équipes ont représenté le campus de Moncton et les fonds recueillis se sont élevés à 3 328$. Cette année, l'objectif visé est de 30 équipes et 4 000$. Le responsable du campus de Moncton, M. Viateur Viel, invite la communauté universitaire à former des équipes de cinq participants, à trouver des commanditaires et à y participer.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, Maurice Lavigne, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.